



Équipement	§)	
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	HCR	(E)
Feux de position	A	(E) dans HCR (E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Clignoteurs	av 1	(E)   5 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av	ar I (E)
Feux de gabarit	av A	(E)   ar R (E)
Feux arrière de brouillard		
Feux complémentaires		
Eclairage plaque	1/ combiné	
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	HELLA et 20 024 + HELLA 20 010 ou d'autres modèles homologues	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Camion ou tracteur à sellette	
Marque et type	MERCEDES - BENZ	2636 (6x4)
Homologation		
N°	CH	3932 73
Carrosserie		
Places	total 2 ou 3	avant 2 ou 3
Poids à vide sel.	bulletin pesage	Carburant D
Charge utile sel.	la carrosserie	CV-impôt 93,01
Poids total	25000	Cylindrée 18263

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \*) Frein auxiliaire et d'arrêt : pression de service + libération de secours passant par soupape de garde à 4 circuits; desserrage mécanique par vis aux cylindres.
- \*\*\*) Insonorisation : le dessous de la cabine; écrans d'absorption des deux côtés dans les passages des roues avant; tôle d'absorption sous le moteur, remontant sur les côtés jusqu'au châssis; tôle d'absorption partielle sous la boîte c.v. jusqu'à la suspension de la boîte; ventilateur Visco à 8 pales, Ø 570 mm.
- +) Variante de pneus : 315/80 R 22,5 AV 7500 (8,0) AR 2 x 13000 (8,0) Vmax 120 km/h  
13 R 22,5 18 PR 7500 (8,5) 2 x 13000 (8,5) 105 km/h
- ++) Empattement : le constructeur autorise l'importateur à modifier l'empattement de 3875 à 5175 mm de 100 en 100 mm.

§) Les dimensions, les poids et l'équipement seront établis à l'immatriculation; les feux de gabarit sur le toit de la cabine doivent être mis hors service; l'écran anti-éblouissant est autorisé selon la lettre de l'OFF du 12.05.80.

Inscription dans le permis de circulation: (pour largeur excédant 2300 mm)

122 - Autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50; le disque indiquant la largeur est obligatoire.

Camion ou tracteur  
à sellette  
(châssis)

MERCEDES-BENZ

2 6 3 6 (6x4)

CH 3932 73

**Fiche complémentaire I.**

Complément du 15.3.85 à Berne - lin

A partir du No du châssis: 5061500:

Frein de service: commande du système de freinage à air comprimé:  
mécanique au lieu d'hydraulique

33) Camion ou  
tract. à sell.  
(châssis)

MERCEDES-BENZ

2 6 3 6 (6 x 4)

CH 3932 73

Fiche complémentaire concernant les émissions

Complément du 16.02.87 à Berne - SW

Valeurs d'émission 01.10.86 remplies

Silencieux

: 2 pots horizont. ou vert. 750 x  $\phi$  300 mm (enrobés)

Insonorisation

- : - dessous de cabine pourvu de matériel insonore
- tabliers d'absorption à gauche + à droite du moteur, dans les passages de roue
- écrans d'absorption g + d latéralement de l'AR du moteur, derrière le dos de cabine (500x400 mm)
- cuve d'absorption sous moteur et boîte de vitesses jusqu'à la traverse, en 2 parties
- ventilateur visco  $\phi$  620 mm, 8 pales

Service fédéral d'homologation

## Emissions du bruit

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) i-A	(H) au passage dB/A	(J) à l'arrêt dB/A	min-1	(R) Remarques
OM 423 II/2	m16, ZF-16S-130	4,03-5,20	83,5	73,0	1725	ac
OM 423 II/2	m8, ZF-4S-150GP+WSK	4,03-5,20	x	73,0	1725	ac

## Emissions des gaz

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) i-A	Emissions en g/km			(M) NO	(N) Ralenti CO	min-1	Numéro-ATGE
			(K) CO	(L) HC					

## Emissions de fumée

(E) Type du moteur	(O) selon OCE annexe 3			(O+P) selon ECE-24			k =		
	b =	à	min-1	k =	à	min-1		à	min-1
OM 423 II/2	b =	à	min-1	k = 0,35	à	2300		à	2047
	b =	à	min-1	k = 0,23	à	1794		à	1541
	b =	à	min-1	k = 0,58	à	1288		à	1035

(S) Bacharach 2,0

Pompe d'injection BOSCH

x) compris dans la mesure d'une autre démultiplication totale

Camion ou  
tracteur à sellette

MERCEDES - BENZ

divers

CH 3932 73

Fiche synoptique I

(Sera jointe à la fiche correspondante)

Complément du 01.06.83 à Berne - Gau/jak

Le dispositif de freinage des types de véhicules homologués sous les Nos suivants, peuvent sur demande être équipés d'un système d'antiblocage "ABS", composé d'éléments "WABCO" ou "BOSCH".

CH 3932 30	CH 3932 31	CH 3932 32	CH 3932 36	CH 3932 37	CH 3932 38	CH 3932 39
CH 3932 40	CH 3932 41	CH 3932 42	CH 3932 43	CH 3932 71	CH 3932 72	CH 3932 73
CH 3932 74	CH 3932 75	CH 3932 76	CH 3932 77	CH 3932 78	CH 3932 79	CH 3932 80
CH 3932 81						

Berne/Frutige, 17/18.05.83 - Gau